



**CENTENAIRE DE LA SOCIÉTÉ
DES MEMBRES DE
LA LÉGION D'HONNEUR**

100 ANS AU CŒUR DE LA NATION

Section des Landes

Compte rendu du rassemblement annuel départemental

Le rassemblement annuel de la Section des Landes s'est déroulé le samedi 9 mars 2024 dans la salle polyvalente de la commune de SORE gracieusement mise à notre disposition par la municipalité. Ce fut l'occasion pour une trentaine de participants de se retrouver, dans un premier temps autour d'un café d'accueil et de quelques viennoiseries.

ORDRE DU JOUR :

- Ouverture de la séance ;
- Mot d'accueil de Monsieur Vincent GELLEY, maire de la commune de SORE ;
- Intervention du Président départemental : Serge Avignon ;
- Rapport d'activités du Secrétaire Général : Christian LORY ;
- Bilan financier du Trésorier Général : Jean-claude GRAFFIN ;
- Election des présidents de cinq comités ;
- Clôture des travaux par le Président Serge AVIGNON ;
- Accueil des autorités ;
- Allocutions diverses
- Dépôt de gerbe au monument aux morts ;
- Vin d'honneur (offert par la municipalité) ;
- Banquet de cohésion.

Intervention du Président :

Le Président remercie la municipalité pour avoir accepté de recevoir le rassemblement annuel de la Section des Landes.

Avant d'aborder la suite de l'ordre du jour, le président demande à l'assemblée de se lever pour observer une minute de silence à la mémoire des 16 adhérents disparus entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023.

(Intégralité du mot du Président en annexe 1).

HOMMAGE AUX 16 DISPARUS

entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre 2023

- 08/01/2023 : Jacques HOUSSIN de SAINT-LAURENT – 94 ans – Mont de Marsan (400001)
- 10/01/2023 : Aimé LAGARDE – 95 ans – Parentis en Born (400007)
- 18/01/2023 : Jean GOMEZ – 83 ans – Saugnacq et Muret (400007)
- 20/01/2023 : Yves BUREAU – 89 ans – Ondres (400009)
- 31/01/2023 : Roger PRIGENT – 90 ans – Candresse (400006)
- 10/03/2023 : Jean-Baptiste BACHETTE-PEYRADE – Landes (40000)
- 31/03/2023 : André BALAYER – 101 ans – Rion des Landes (400006)
- 03/07/2023 : Denise MESSIE – 99 ans – Soustons (400008)
- 13/07/2023 : Guy LAGORCE – 86 ans – Dax (400006)
- 20/08/2023 : Ginette MUNIER – 97 ans – Moliets et Maa (400008)
- 30/08/2023 : Roger BATOT – 91 ans – Maurrin (400003)
- 23/09/2023 : Bernard LAPOTAIRE – 89 ans – Mézos (400008)
- 17/10/2023 : Jean PHILIP – 98 ans – Hagetmau (400004)
- 02/11/2023 : Dominique DORLANNE – 97 ans – Saubrigues (400009)
- 29/11/2023 : Jacky DUGUET – 83 ans – Eysines (400007)
- 02/12/2023 : Raoul FORCIN – 93 ans – Orthevielle (400004)

Rapport d'activités du Secrétaire Général :

Ce rapport couvre la période comprise entre le 1^{er} janvier 2023 et le 31 décembre 2023, il figure en annexe 2 du présent compte-rendu.

Bilan financier du trésorier Général :

Le bilan financier présenté par le Trésorier Général figure en annexe 3 du présent compte-rendu.

Elections :

Le compte-rendu des élections figure en annexe 4.

A 10h55 l'ordre du jour étant épuisé la séance est levée.

Le Secrétaire Général

Le Président

Madame la Sous-préfète, secrétaire générale de la Préfecture des Landes,

Monsieur le Maire,

Monsieur le colonel commandant la Base Aérienne 118, Délégué Militaire Départemental des Landes,

Monsieur le lieutenant-colonel commandant en second le Groupement de Gendarmerie des Landes

Monsieur le président de la Médaille Militaire,

Monsieur le représentant du Président de l'Ordre National du Mérite,

Mesdames et Messieurs en vos grades et qualités,

Chers Amis Légionnaires,

L'année 2023 a été une année de transition après un épisode pandémique qui a impacté de manière importante notre société.

Malgré cela, la SMLH40 a assuré ses missions régaliennes conforme à son ADN.

Les Françaises et les Français de toutes les générations font l'amer constat d'une dégradation du lien social et de l'affaiblissement des solidarités. Edifiant, notre dernier baromètre sur la solidarité intergénérationnelle indique que 60 % d'entre eux craignent l'émergence d'un conflit entre les générations.

Isolement, repli sur soi, montée croissante des incivilités et de la violence, ces maux de notre société en perte de repères, altèrent le socle des valeurs qui fondent notre République et font craindre le chaos.

Pourtant, près de trois Français sur quatre déclarent aimer passer plus de temps avec des personnes d'autres générations. Ils ont la conviction que les solidarités entre les âges peuvent constituer une planche de salut dans une société rongée par un individualisme croissant. Paradoxe français ou signe que le lien n'est encore pas rompu ? Ne sommes-nous pas arrivés à un moment de bascule ? Même le plus noir nuage a toujours sa frange d'or.

Les jeunes ont en commun avec leurs aînés cette conviction que la transmission et le partage sont essentiels pour notre pays. Un appel au « collectif » et à l'union des générations résonne aujourd'hui comme un impératif.

La France peut se réinventer.

Elle doit se reconstruire en s'appuyant sur sa particularité : la solidarité intergénérationnelle qui a façonné notre modèle social auquel les Français sont tant attachés. Ce vaste chantier nous oblige. Fidèle à ses racines et à son histoire centenaire, la Société des Membres de la Légion

d'honneur (SMLH) doit y prendre sa part parmi les nombreux maillons solidaires de la chaîne intemporelle qui relie et réunit les femmes et les hommes de bonne volonté de notre pays.

Aller dans les écoles, les collèges et les lycées pour parler d'engagement et des valeurs de notre République, soutenir et guider des jeunes vers l'apprentissage et l'emploi, accompagner des candidats à la naturalisation ou encore visiter et maintenir le lien avec nos aînés figurent parmi certaines de nos actions conduites quotidiennement par nos 40.000 membres dans toutes nos régions de métropole et d'Outre mer.

Nos compatriotes les plébiscitent et nous incitent à les démultiplier. Elles nous renforcent dans notre conviction d'une société plus ouverte, plus généreuse et surtout plus collective où les multiples formes de partage et de proximité doivent être réunies.

Œuvrons dès aujourd'hui à nous rassembler et à unir nos forces et nos énergies entre acteurs de la solidarité pour poursuivre notre engagement au service de notre pays, tendant la main aux plus vulnérables et éclairant le chemin de celles et ceux qui cherchent un avenir meilleur

Je rappellerai ici de manière sommaire les activités de la section qui ont égrenées l'année 2023 :

- cérémonie mémorielle tout au long de cette période
- conduite de l'opération prix départemental et national des apprentis sous la houlette de Bernard SUBSOL
- présentation de l'ordre aux classes de défense du département
- participation au rallye citoyen organisé par le trinôme académique
- participation au SNU avec l'IHEDN
- remise d'un des premiers drapeaux de la SMLH40 au R.P.I. des Oyats afin que les élèves portent celui-ci aux moments des cérémonies mémorielles sur les trois communes du R.P.I. soit Ygos saint Saturnin, Ousse Suzan et Arengosse.
- convention avec la M.S.A. afin de récompenser les meilleurs projets de développement durable agricole du département des Landes
- préparation des olympiades de la jeunesse organisées par la S.M.L.H. au stade Charletty à Paris sous la responsabilité de Marylene MESTON DE REN.
- participation aux financements de la réalisation de posters mémoriels de soldats morts pour la France réalisés par le comité du pays grenadois du souvenir français.
- sans oublier le voyage traditionnel aux pays des grues sur la réserve d'Arjuzanx.

Voilà en quelques mots les activités de la section de la S.M.L.H. des Landes.

La perspective 2024 s'annonce aussi riche que celle de l'année passée, et cela malgré la situation géopolitique que nous connaissons au niveau de notre continent, et qui pourrait éventuellement nous conduire à des retournements de situations géopolitiques majeurs qui pourrait impacter notre modus vivendi.

Face à cette situation nous devons réfléchir, et apporter nos expériences individuelles afin de pas être pris au dépourvu face à des situations géopolitiques que nous ne maîtrisons pas et cela en mettant en œuvre la célèbre maxime d'Albert Einstein « **ceux qui ont le savoir, ont le devoir d'agir** »

Pour conclure je voudrais vous faire part de ma fierté d'avoir modifié la parité au sein de notre conseil d'administration d'autant plus que lundi 4 mars notre congrès a gravé dans le marbre de notre constitution l'I.V.G. rendant encore plus de liberté à la gente féminine.

Marylène MESTON DE REN et Laurence KERSAUZE nous apporterons je suis sûr un regard nouveau sur notre section.

Je vous remercie de votre attention

Chers amis Légionnaires, chers invités,

Il m'appartient en ma qualité de Secrétaire Général de la S.M.L.H. des Landes, au nom du bureau, de vous présenter le rapport moral de nos actions et activités qui couvre la période du 1^{er} janvier 2023 au 31 décembre. Je tiens tout d'abord à remercier Jean-Pierre BRETHERS qui m'a grandement aidé à mettre en place et préparer cette réunion.

Les années COVID sont maintenant derrière nous et nous constatons cependant encore que la relance de nos activités n'a repris que faiblement, une certaine réserve est toujours constatée dans les propositions faites par toutes les associations. L'âge de nos adhérents est également un facteur qu'il faut prendre en compte.

Nous avons participé à toutes les cérémonies pour lesquelles nous avons été invitées.

A ce titre, nous avons participé aux cérémonies commémoratives officielles suivantes :

- Commémoration de l'Armistice de 1914-1918 ;
- Commémoration au mémorial des enfants juifs ;
- Hommage aux morts de la Gendarmerie ;
- Hommage aux victimes du terrorisme ;
- Fête nationale du 14 juillet ;
- Hommage à la mémoire des victimes des crimes racistes et antisémites ;
- Libération de Mont de Marsan ;
- Hommage aux Harkis.

Nous avons également été présents pour répondre aux invitations :

- Participation aux Assemblées Générales :

- Souvenir français ;
- A.A.L.A.T. ;
- A.D.A.A.I. ;
- A.I.A.A. ;
- A.L.A.A. ;
- S.N.E.M.M. ;
- U.F.V.G..

- Visites aux autorités :

- Civiles ;
- Militaires ;
- Administratives ;
- Elus.

- Cérémonies diverses :

- Cérémonies d'accueil dans la nationalité française ;

- Activités diverses :

- Obsèques de sociétaires ;
- Réunions bureau section et présidents de comités ;
- Grande couleur à la Base Aérienne 118.

En 2023, en Préfecture des Landes, nous avons, cette année encore, pu féliciter les bacheliers et apprentis les plus méritants.

En présence de la Préfète, du Directeur de Cabinet, du Directeur Académique des Services de l'Education Nationale (D.A.S.E.N.), d'un vice-président du Conseil Régional, d'un Conseiller Départemental, du Président de la Chambre des Métiers et de l'Artisanat des Landes, des directeurs et chefs d'établissements concernés, la S.M.L.H. des Landes a remis des prix aux cinq bacheliers les plus méritants et à 18 apprentis également très méritants.

Avant d'aborder le point sur les effectifs, je voudrais vous faire une présentation du bureau tel qu'il est maintenant constitué avant l'élection de ce jour. Je tiens à vous dire que la recherche de bénévole pour tenir les différents postes de notre section et de nos comités est difficile et souvent vaine et nos ressources en personnel s'amenuisent.

ORGANISATION DU BUREAU DE LA SECTION DE LA S.M.L.H. DES LANDES

Fonction	Titulaire du poste
Président de Section	Serge AVIGNON
Premier Vice-Président	Gérard GUYOT
Second Vice-Président	Jean-Pierre BRETHES
Secrétaire Général	Christian LORY
Trésorier Général	Jean-Claude GRAFFIN
Délégué Education Nationale	Bernard SUBSOL
Conseiller informatique	Jacques PENAUD
Chancelier	Eric LOYER
Déléguée à l'entraide	Marylène MESTON DE REN

ORGANISATION DES COMITES DE LA SECTION DE LA S.M.L.H. DES LANDES

Comité	Président
Haute Lande - Marsan (400001)	Jean-Pierre BRETHES
Adour - Armagnac (400003)	Jean-Pierre DUBASQUE
Chalosse et Orthe (400004)	Pierre PRIETO
Pays dacquois et Tarusate	Gérard GUYOT

Grands Lacs (400007)	Alain BOURLES
Marensin et Côte d'Argent (400008)	Richard MAZABRAUD
Pays tyrossais et Seignanx	Jacques PENAUD

La diminution des effectifs de notre Section continue puisqu'au 31 décembre 2023, nous étions toujours sous la barre des 300 adhérents, soit une baisse de 4,92 %, par rapport à l'année précédente.

Années	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Effectif au 1er janvier	340	328	332	348	338	328	305
Entrées	30	46	40	28	30	3	17
Adhésions	8	10	9	8	3	3	3
Réintégration	0	1	1	1	0	0	1
Arrivées en provenance d'autres sections/comités	22	35	30	19	27	3	13
Sorties	42	42	24	38	40	26	32
Décès	20	26	14	21	18	18	17
Radiations	12	7	3	0	0	0	0
Démissions	4	0	1	2	4	2	2
Départ vers d'autres sections/comités	6	9	6	15	18	6	13
Effectif au 31 décembre	328	332	348	338	328	305	290

Dans le tableau suivant présentant les effectifs par comités, vous pouvez constater les quelques mouvements dans une période qui correspond à l'intervalle entre les quatre dernières réunions annuelles de 2021 à celle d'aujourd'hui.

Comités / date des réunions annuelles	25/10/2021	01/11/2022	01/06/2023	09/03/2024	Différence
400001 – Haute Lande – Marsan	78	75	66	65	-1
400003 – Adour Armagnac	16	16	14	13	-1
400004 – Chalosse et Orthe	39	38	42	40	-2
400006 – Pays Dacquois et Tarusate	74	67	62	64	2

400007 – Grands Lacs	30	26	26	29	3
400008 – Marensin et Côte d'Argent	50	48	51	50	-1
400009 – Pays Tyrossais et Seignanx	31	35	35	36	1
40000 – Non affectés	10	10	02	03	1
40000 – S.M.L.H.-40	328	315	298	300	2

Chers amis légionnaires, voilà ce que je devais vous présenter au nom du bureau de la S.M.L.H. des Landes.

Je tiens à remercier les présidents de comités et les membres du bureau qui m'ont permis de réaliser cette présentation.

Je vous remercie pour votre écoute et vous retrouve après la présentation financière de Jean-Claude GRAFFIN, Trésorier général de la Section pour organiser les élections du jour.

Annexe - 3

Société des membres de la Légion d'Honneur

SECTION de

LANDES 4000

Situation financière de la section seule au 31 décembre

2018

INTITULES	TOTAUX
SOLDE COMPTABLE AU 31/12/ 2017	15 597,29 €
RECETTES	
B.1 Allocations semestrielles, exceptionnelles recues de la section	3 649,80 €
B.2 Allocations de solidarité reçues de la section	1 900,00 €
B.31 Produits des manifestations au profit des seuls sociétaires	330,00 €
B.32 Produits des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH	878,06 €
B.4 Dons reçus directement	
B.41 Dons reçus du siège	2 560,87 €
B.5 Cotisations	
B.6 Abonnements Cohorte	
B.7 Subventions des collectivités locales	2 151,00 €
B.8 Contributions volontaires	
B.9 Produits des assemblées et réunions	1 320,00 €
B.10 Virements Internes	
B.11 Ventes diverses	
B.12 Produits de l'Honneur en Action	
TOTAL DES RECETTES ANNEE 2018	12 789,73 €
DEPENSES	
C.1 Frais de fonctionnement	2 196,90 €
C.21 Entraide au profit des seuls sociétaires	254,37 €
C.22 Solidarité au profit des personnes extérieures à la SMLH	100,00 €
C.31 Dépenses des manifestations au profit des seuls sociétaires	1 605,40 €
C.32 Dépenses des manifestations au profit des personnes extérieures à la SMLH	1 361,06 €
C.4 Dons reversés au siège	
C.5 Cotisations reversées au siège	
C.6 Abonnements Cohorte reversés au siège	
C.71 Prestige de l'Ordre au profit des seuls sociétaires	370,86 €
C.72 Prestige de l'Ordre au profit des personnes extérieures à la SMLH	2 888,04 €
C.8 Achats matériel et petits mobiliers	251,62 €
C.9 Frais d'assemblée générale, assemblée locale et réunions	3 385,88 €
C.10 Virements Internes	
C.11 Achats divers	
C.12 Dépenses de l'Honneur en Action	40,00 €
C.13 Allocations et dons versés aux comités	
TOTAL DES DEPENSES ANNEE 2018	12 454,13 €
SOLDE BANCAIRE REEL	
D.1 Espèces (copie inventaire physique à fournir)	1,84 €
D.2 Bred Banque Populaire (copie dernier extrait de compte à fournir)	15 931,05 €
SOLDE BANCAIRE THEORIQUE AU 31/12/ 2018	15 932,89 €
ELEMENTS DIFFERES	
E.1 Dépenses non encore débitées du compte Bred	83,47 €
E.2 Recettes non encore créditées au compte Bred	0,00 €
SOLDE COMPTABLE AU 31/12/ 2018	15 849,42 €

Election du Président du comité Haute-Lande - Marsan

En application de l'article 15 des statuts et l'article 9 du Règlement Intérieur, l'élection du président du comité Haute-Lande - Marsan a été organisée conformément à l'ordre du jour.

Le bureau contrôlant la régularité de l'élection a été mis en place parmi les adhérents présents à jour de leur cotisation.

- Président du bureau : Gérard GUYOT
- Vice-Président : Alain BOURLES
- Secrétaire : Christian LORY

L'élection a eu lieu à main levée, seul un candidat se présentait pour le poste de Président de ce comité. L'unique candidat était Jean-Pierre BRETHERS, le Président sortant.

Sur un effectif de 65 adhérents au comité Haute-Lande - Marsan, 4 votants étaient présents et 11 avaient délivré des procurations, soit un total de 15 votants. La majorité requise pour être élu était de 8 voix.

A l'unanimité des votants, Jean-Pierre BRETHERS est élu avec 15 voix.

Election du Président du comité Adour - Armagnac

En application de l'article 15 des statuts et l'article 9 du Règlement Intérieur, l'élection du président du comité Adour - Armagnac a été organisée conformément à l'ordre du jour.

Le bureau contrôlant la régularité de l'élection a été mis en place parmi les adhérents présents à jour de leur cotisation.

- Président du bureau : Gérard GUYOT
- Vice-Président : Alain BOURLES
- Secrétaire : Christian LORY

L'élection a eu lieu à main levée, seul un candidat se présentait pour le poste de Président de ce comité. L'unique candidat était Jean-Pierre DUBASQUE, le Président sortant.

Sur un effectif de 13 adhérents au comité Adour - Armagnac, 2 votants étaient présents et 0 avait délivré des procurations, soit un total de 2 votants. La majorité requise pour être élu était de 1 voix.

A l'unanimité des votants, Jean-Pierre DUBASQUE est élu avec 2 voix.

Election du Président du comité Chalosse et Orthe

En application de l'article 15 des statuts et l'article 9 du Règlement Intérieur, l'élection du président du comité Chalosse et Orthe a été organisée conformément à l'ordre du jour.

Le bureau contrôlant la régularité de l'élection a été mis en place parmi les adhérents présents à jour de leur cotisation.

- Président du bureau : Gérard GUYOT
- Vice-Président : Alain BOURLES
- Secrétaire : Christian LORY

L'élection a eu lieu à main levée, seul un candidat se présentait pour le poste de Président de ce comité. L'unique candidat était Marylène MESTON DE REN, nouvelle candidate.

Sur un effectif de 40 adhérents au comité Chalosse et Orthe, 7 votants étaient présents et 4 avaient délivré des procurations, soit un total de 11 votants. La majorité requise pour être élu était de 6 voix.

A l'unanimité des votants, Marylène MESTON DE REN est élue avec 11 voix.

Election du Président du comité Marensin – Côte d'Argent

En application de l'article 15 des statuts et l'article 9 du Règlement Intérieur, l'élection du président du comité Marensin – Côte d'Argent a été organisée conformément à l'ordre du jour.

Le bureau contrôlant la régularité de l'élection a été mis en place parmi les adhérents présents à jour de leur cotisation.

- Président du bureau : Gérard GUYOT
- Vice-Président : Alain BOURLES
- Secrétaire : Christian LORY

L'élection a eu lieu à main levée, seul un candidat se présentait pour le poste de Président de ce comité. L'unique candidat était Richard MAZABRAUD, le Président sortant.

Sur un effectif de 50 adhérents au comité Marensin – Côte d'Argent, 1 votant était présent et 3 avaient délivré des procurations, soit un total de 4 votants. La majorité requise pour être élu était de 2 voix.

A l'unanimité des votants, **Richard MAZABRAUD est élu avec 4 voix.**

Election du Président du comité Pays Tyrossais et Seignanx

En application de l'article 15 des statuts et l'article 9 du Règlement Intérieur, l'élection du président du comité Pays Tyrossais et Seignanx a été organisée conformément à l'ordre du jour.

Le bureau contrôlant la régularité de l'élection a été mis en place parmi les adhérents présents à jour de leur cotisation.

- Président du bureau : Gérard GUYOT
- Vice-Président : Alain BOURLES
- Secrétaire : Christian LORY

L'élection a eu lieu à main levée, seul un candidat se présentait pour le poste de Président de ce comité. L'unique candidat était Laurence KERSAUZE, nouvelle candidate.

Sur un effectif de 36 adhérents au comité Chalosse et Orthe, 3 votants étaient présents et 7 avaient délivré des procurations, soit un total de 10 votants. La majorité requise pour être élu était de 5 voix.

A l'unanimité des votants, **Laurence KERSAUZE est élue avec 10 voix.**